



## Comment faire déplacer un conteneur situé devant une propriété ?

-----  
Par Lou3

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'un terrain constructible devant lequel se trouve un double conteneur Le Relais, à quelques centimètres de la clôture mais aussi de l'accès au terrain (portail).

Je tiens à vous préciser que ce terrain accueillera dans quelques mois la construction de ma future résidence principale.

Quels recours me conseillez-vous sur le terrain amiable et éventuellement judiciaire pour faire déplacer ce conteneur ?

Merci de vos réponses.

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Ce conteneur est sur la voie publique. Il faut vous adresser à la mairie.